

température. C'est-à-dire que, sous l'influence d'une impression froide transmise par les nerfs cutanés, il se produira une réaction prompte et appropriée des vaisseaux dermiques qui se traduira par leur dilation et une hyperémie active consécutive. Cette réaction, sous l'influence du froid, se produira d'autant plus facilement que l'organisme y aura été soumis plus souvent. Dans la vie ordinaire, par contre, on protège le plus possible la peau contre ces impressions froides, et lorsqu'on s'y expose, par hasard, il se produit une réaction intense qui amène une contraction énergique des vaisseaux et des muscles lisses. Il en résulte une anémie de la peau et une congestion des organes internes qui peut, si elle se prolonge, amener une inflammation de ces derniers.

Mais si la cure par l'air améliore la peau, en tant que régulateur de la température, elle permet également d'obtenir d'excellents résultats, quand sa circulation, ses fonctions sécrétoires et excrétoires sont troublées. Le docteur Langendorff a guéri par ce moyen, en quelques semaines, des cas d'eczéma généralisé et chronique qui avaient résisté, des années durant, à toutes les médications.

Quelques mots encore sur les contre-indications de ce traitement. Il faudra rejeter la cure par l'air dans les cas de faiblesse générale accentuée, dans les cas graves d'insuffisance cardiaque, dus, soit à une dégénérescence du myocarde, soit à une lésion valvulaire, quand ils nécessitent le repos absolu. Les lésions valvulaires compensées, et les processus athéromateux ne contre-indiquent pas ce traitement, car, au contraire, le travail du cœur est facilité par l'amélioration de la circulation périphérique. Il ne faut pas, non plus, employer le bain d'air dans les états fébriles, quoi qu'il n'y ait pas de contre-indication nette. Dans ce cas, l'hydrothérapie nous rendra de plus grands services : par son excitation plus forte, par la plus grande déperdition de chaleur qu'elle provoque, elle écartera la contraction vasculaire

périphérique et diminuera la chaleur centrale.

*Technique.*—L'air, employé comme agent thérapeutique, devra être, au préalable, soigneusement analysé afin de pouvoir lui assurer une pureté aussi parfaite que possible. Il devra être riche en oxygène, contenir le moins possible d'acide carbonique, être exempt de microorganismes pathogènes, et renfermer une certaine quantité d'ozone. On n'installera donc les bains d'air, ni dans des espaces clos, ni dans l'intérieur d'une grande ville, mais on les mettra loin des centres industriels, en pleine campagne, dans une région exempte de poussières et riche en forêts. L'air de ces bains ne devra pas dépasser une certaine température maxima, puisque le principe actif de la cure réside surtout dans son impression fraîche sur le corps. Comme ce mode de traitement ne sera mis en usage que pendant la période tempérée, nous choisirons, pour le mettre à exécution, les heures matinales du jour. Enfin, l'impression froide recherchée par ces bains devra causer au corps la moindre déperdition de calorique possible. Puis, comme une grande humidité serait plutôt nuisible à nos malades, l'air employé devra, tout en étant un peu frais, rester relativement sec.

Nous éviterons donc pour nos installations les vallées et les dépressions de terrain, où règne toujours une certaine brume le matin. Enfin, pour éviter toute excitation mécanique des nerfs sensitifs de la peau, l'air ne devra pas être le siège de courants trop intenses.

Voyons, à présent, les conditions générales auxquelles doit répondre une station de cure par l'air. Son altitude sera moyenne, de 400 à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans une région plutôt boisée, exempte de fumées et de poussières ; elle devra être à l'abri du vent. Un plateau, d'altitude moyenne, situé dans les montagnes, remplira très bien ces conditions. Certaines parties de plaines pourront aussi être utilisées.